



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 3371

Texte de la question

M. Jean-Jack Queyranne appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de la société de télévision EuroNews. Installée depuis 1993 à Ecully, dans l'agglomération lyonnaise, cette chaîne de télévision européenne accessible par câble et satellite se trouve aujourd'hui dans une grave crise financière. Son principal actionnaire, le groupe britannique ITN, a décidé de se retirer en revendant ses 49 % de parts. Les principaux repreneurs, TF1 et Deutsche Welle se sont désistés tour à tour en raison des difficultés financières. S'ajoutent à ce contexte, les incertitudes sur l'avenir de la Télévision numérique terrestre, ainsi que la situation confuse de Canal Plus au sein du groupe Vivendi Universal. Seule, aujourd'hui, France Télévision est intéressée par le rachat d'EuroNews pour faire de cet outil télévisuel une chaîne internationale. A cet effet, une participation significative de l'Etat serait nécessaire. Fin 2002, le contrat qui lie EuroNews à ITN viendra à terme et si aucune solution n'est trouvée d'ici là, 240 salariés risquent d'être licenciés et un outil incomparable de diffusion européen disparaîtra. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour sauvegarder cette chaîne de télévision qui a acquis une audience internationale et une réelle crédibilité dans le domaine de l'information.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la culture et de la communication a été appelée sur l'avenir de la chaîne de télévision Euronews. Cette chaîne implantée près de Lyon, à Ecully, depuis 1993 a pu bénéficier du soutien de la communauté urbaine ainsi que de celui du conseil général du Rhône et du conseil régional de Rhône-Alpes. Il convient de rappeler, par ailleurs, que le groupe ITN a décidé à la fin de l'année dernière de céder la participation de 49 % qu'il détient dans Euronews. Une procédure visant à trouver un repreneur a donc été engagée par ITN. Toutefois, les actionnaires de la SECEMIE, société qui regroupe les diffuseurs publics européens détenteurs de 51 % du capital d'Euronews, participent activement à cette procédure. A ce titre, France Télévisions, qui possède 28 % du capital de la SECEMIE, sera amenée à se prononcer sur les schémas de reprise présentés, en concertation avec les autres actionnaires, en particulier la RAI, la RTVE et la SSR. En tout état de cause, l'ensemble des solutions qui permettront d'assurer la viabilité d'Euronews sont actuellement en cours d'étude.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jack Queyranne](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3371

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3203

Réponse publiée le : 16 décembre 2002, page 4959